

## Certificat de Spécialisation

# CONDUITE D'UN ÉLEVAGE CAPRIN ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS CS CAPRIN - Niveau IV

Filière  
Agricole



### - Diplôme du Ministère de l'Agriculture -

#### Conditions d'entrée

Avoir 18 ans au minimum

Avoir obtenu un des diplômes suivants :

- BP REA, BAC PRO CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole), BTS PA (Productions Animales), BTS ACSE (Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation)
- Titre RNCP de niveau au moins équivalent

#### Métiers visés

- Responsable d'élevage en production caprine
- Conducteur d'atelier de production animale caprine
- Eleveur en production caprine, sélectionneur de caprins
- Chevrier

#### Recrutement

Inscription sur le site Internet : [www.animapole.fr](http://www.animapole.fr)

Sélection sur dossier et entretien de motivation

Bénéficiaire d'un statut pendant la formation : (contrat de professionnalisation), contrat de reconversion, stage financé par des fonds publics (Conseil Régional...).

#### Financement de la formation

Les possibilités de financement varient en fonction du statut des candidats :

- Stage financé par le Conseil Régional
- Congé Individuel de Formation
- Contrat de Professionnalisation

Selon le statut, il existe des possibilités de rémunération.

#### Objectifs de la formation

Se perfectionner en production caprine pour une installation,

Devenir salarié spécialisé en élevage caprin

Devenir technicien dans une structure de développement agricole en filière caprine

## Organisation de la formation

Lieu de Formation : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival.

Durée : 6 mois

Nb d'heures de formation en Centre : 560 heures

Nb d'heures de formation en Entreprise : 420 heures

o 10 semaines en exploitation ovine (structure non familiale)

o 2 semaines au choix : soit en structure de stage, soit en structure familiale (préparation projet installation), soit en organisme professionnel

## Contenu

### C1 : ORGANISER LE SYSTEME DE PRODUCTION CAPRINE

C11 : Décrire les principaux systèmes de production caprine.

C12 : Choisir un système de production caprine cohérent avec une stratégie de commercialisation.

C13 : Organiser les activités de l'atelier de production caprine.

### C2 : METTRE EN ŒUVRE LES TECHNIQUES DE PRODUCTION LAITIÈRE CAPRINE DANS LE RESPECT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DU TRAVAIL, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU BIEN-ETRE ANIMAL

C21 : Mettre en oeuvre le système de cultures pour l'alimentation du troupeau caprin.

C22 : Adapter le rationnement aux différentes catégories d'animaux.

C23 : Assurer la traite des chèvres pour produire un lait de qualité

C24 : Mettre en oeuvre les activités relatives au renouvellement du troupeau.

C25 : Conduire la reproduction du troupeau caprin

C26 : Maîtriser l'état sanitaire des animaux

C27 : Assurer le fonctionnement des installations, des bâtiments et des matériels.

### C3 : ANALYSER LES RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES DE LA PRODUCTION CAPRINE

C31 : Enregistrer les informations techniques et économiques de l'atelier de production caprine.

C32 : Calculer les principaux indicateurs de la production caprine.

C33 : Analyser les résultats techniques, économiques et financiers de l'exploitation caprine.

C34 : Proposer des améliorations à partir de l'analyse des résultats techniques et économiques.

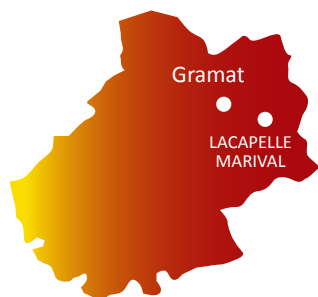
### C4 : METTRE EN ŒUVRE LES TECHNIQUES DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION CAPRINE DANS LE RESPECT DE L'HYGIENE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

C41 : Conduire les opérations de transformation du lait de chèvre

C42 : Commercialiser les produits de l'élevage caprin.

## Modalités d'Evaluation

En contrôle continu, systèmes de certification par capacité.



CFAA/CFPPA du Lot  
Avenue de la Garenne  
46500 GRAMAT

Tél. 05 65 40 80 28

## HÉBERGEMENT

Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un foyer est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "restauration" en petit-déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au self de 80 places.

Des salles de réunion peuvent également être louées à la journée ou demi-journée pour des réunions ou séminaires. Ces salles de réunion sont disponibles sur les sites de Lacapelle-Marival et Gramat.

Possibilité d'utiliser des salles informatiques ou des salles en visio - conférences (sur les deux sites) et du matériel peut vous être fourni : vidéo projecteur, ordinateur portable, accès internet, connexion Wifi, lecteur DVD, paper - board, ...